Journées nationales de la macula : vous informer, vous faire dépister

« Ne laissez pas les maladies de la macula vous empêcher de voir ceux que vous aimez » : c'est le message de ces journées nationales organisées sur l'ensemble du territoire du 26 au 30 juin 2017.

Avec le dépistage, prenons cette maladie de court !

La macula, c'est cette minuscule zone de la rétine qui joue un rôle essentiel dans la vision des détails et permet de réaliser un grand nombre d'activités au quotidien : lire, coudre, conduire, regarder la télévision ou reconnaître des visages familiers… Précieuse, il est donc indispensable de la faire examiner le plus précocement possible. Faire pratiquer un examen du fond d'œil est la première étape. Dégénérescence maculaire liée à l'âge, occlusion veineuse rétinienne et maculopathie diabétique sont dans le collimateur de cette campagne de prévention.

En effet, la maculopathie diabétique est une complication fréquente du diabète. Elle constitue la principale cause de malvoyance chez près de 30% des personnes atteintes de diabète depuis plus de vingt ans. Plus la maculopathie diabétique est diagnostiquée tôt, plus les traitements sont efficaces pour prévenir et ralentir la perte de vision, voire pour l'améliorer.

La campagne 2017

La campagne 2017 mettra aussi l'accent sur l'intérêt de suivre une rééducation spécifique en basse vision qui permet d'exploiter au mieux la vision résiduelle des patients et surtout de retrouver une autonomie dans leur vie quotidienne.

Avec un dépistage précoce, il est possible de ralentir l'inexorable perte de vision et d'autonomie engendrées par les atteintes de la macula.
Alors, pour ne pas laisser les maladies de la macula vous empêcher de voir ceux que vous aimez, profitez des journées nationales pour vous faire dépister.

Pour qui et comment ?

Ophtalmologistes et services hospitaliers partenaires des Journées nationales de la macula recevront, sur rendez-vous, les personnes qui souhaitent bénéficier d'un examen du fond d'œil.

Vous êtes âgé de 55 ans ou plus non suivie ou n'ayant pas bénéficié d'un examen depuis plus d'une année et/ou souffrant de diabète et n'ayant pas bénéficié d'un examen depuis plus d'une année : le dépistage (gratuit ou payant selon les centres) vous est réservé.

Pour connaître la liste des ophtalmologistes et des services partenaires, leurs coordonnées et les plages horaires dédiées, il suffit de consulter le site www.journees-macula.fr.